

AVANTAGES SPIRITUELS

Offerts aux bienfaiteurs du Sanctuaire, aux zélateurs et abonnés des

ANNALES DU T. S. ROSAIRE :

- 1.—Participation aux prières et bonnes œuvres des Missionnaires Oblats. Dans leurs communautés, une prière est faite tous les jours pour les bienfaiteurs vivants et défunts.
- 2.—Participation aux prières qui se font tous les jours dans le sanctuaire pour les vivants et les morts.
- 3.—Deux messes sont dites *chaque semaine* à l'intention des abonnés, pour les vivants et les morts. Nos abonnés peuvent appliquer à telle ou telle personne, vivante ou défunte, les mérites des 104 messes dites chaque année à leurs intentions.
- 4.—Une messe est célébrée *chaque mois* par chacun des Pères du Sanctuaire avec une intention spéciale pour nos abonnés vivants et défunts ; une communion est faite chaque mois avec la même intention, par les autres religieux de la communauté.
- 5.—Un service solennel sera célébré *chaque année*, dans la première semaine de novembre, pour les parents défunts de nos abonnés.

Les recommandations de prières, publiées dans nos ANNALES, sont envoyées à la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, l'église du Vœu National de la France ; à la Basilique de Notre-Dame de Pontmain, N.-D. de la Sainte-Espérance.

HONORAIRES DES MESSES.

Messe basse.....	\$0 50
Grande messe.....	3 00
Messe perpétuelle.....	0 50

On peut faire inscrire le nom des défunts ou de toute autre personne, sur le registre de la messe perpétuelle.

LAMPES.

DANS LE SANCTUAIRE DE N.-D. DU ROSAIRE.

Le matin, pendant les messes, le soir, pendant l'office du Rosaire :

Cinq lampes, représentant cinq mystères, une heure.....	\$0,10
Quinze " " les quinze " " " "	0,25

Le soir, pendant l'office du Rosaire :

Cinq lampes, représentant cinq mystères, pour une neuvaine.....	\$0 40
Quinze " " quinze " " " "	1 20
Cinq " " cinq " " pour un mois,	1 25
Quinze " " quinze " " " "	3 75
Cinq " " cinq " " pour un an	14 00

AU SAINT-SÉPULCRE,

Une lampe par jour.....	\$0 65
Une lampe pour une neuvaine.....	0 40
Une lampe pour un mois.....	1 10
Une lampe pour un an.....	14 00